



ADREER

Association pour un développement réfléchi et équilibré du Rayol-Canadel Rayol
Park 83820 Rayol-Canadel sur Mer, www.adrer.fr

Assemblée générale 2026 - Rapport d'activité 2025

Conformément à la tradition j'ai le plaisir de faire un retour sur les activités déployées par l'ADREER en 2025

Nos actions au sein de la Comcom

Créée en 2013 la Communauté des communes du golfe de st tropez a maintenant 13 ans. Son importance grandit avec l'accumulation de compétences toujours plus nombreuses. On peut observer que ses effectifs sont passés de 110 personnes en 2014 à 224 en 2024 dont 88 administratifs et 101 "techniques". Il oscille entre 225 et 230 en fonction des départs et arrivées. Ceci pour illustrer l'importance grandissante de l'EPCI.

Les compétences de l'EPCI sont définies par le préfet courroie de transmission de l'Etat.

Compétences obligatoires : aménagement de l'espace communautaire : (SCoT), développement économique, gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), collecte et traitement des déchets

Compétences supplémentaires : protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie : énergie ; forêt, espaces maritimes logement et du cadre de vie (observatoire), eau potable. aménagement numérique du territoire, soutien au maintien et développement de l'activité agricole, itinéraires de randonnées, formation et emploi, assainissement collectif et non collectif, enseignement de la musique et de la danse (À compter du 1er janvier 2027, études d lutte contre les nuisances sonores, aménagement, mise en valeur et exploitation agricole (site « La Patronne » à La Mole).

Pour donner quelques chiffres sur l'importance que prend la Comcom on peut retenir que son budget annuel de fonctionnement s'élève à 45 millions d'euros et son budget d'investissement à 15 millions d'euros.

Je rappellerai que l'ADREER fait partie des quatre associations membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL). A ce titre nous avons honoré plusieurs rencontres et renouvelé nos participations aux travaux de cette commission qui s'est réunie pour aborder l'examen des **délégations** de service public puisque la plupart de ces services ne sont pas assurés directement par l'EPCI.

- 28 mars : Assainissement collectif et non collectif
- le 17 juin : Transport et mobilité
- 24 septembre : Mobilité, Tourisme, Déchets, eau potable
- 3 décembre 2025 : eau potable

Nos actions au sein de la commune

Nos actions se sont déclinées selon trois axes :

- Contacts avec les élus et les services de la mairie
- Publication de sujets touchant la vie collective et citoyenne via la Tribune
- Une consultation citoyenne pré électorale

Nous nous efforçons d'être présents aux séances du Conseil Municipal et nous y intervenons sous forme de questions ponctuelles lorsque c'est nécessaire, M le Maire s'étant toujours montré disponible pour approfondir certains points.

En matière d'urbanisme l'année 2025 a vu le lancement d'une enquête publique sur la révision du SCoT sur laquelle nous nous sommes prononcés

Je voudrais profiter de ce rapport pour lister certains points qui nous tiennent à cœur et qui ne sont tous pas résolus :

- **Boitiers extérieurs Veolia/ Enedis**
- **Trottoir en saillie au début de l'avenue Mistral**
- **Incivilités des riverains des drayes communales**
- **Aménagement col du Canadel**
- **Levée de la réserve d'emplacement d'une partie de la voirie Tessonière**
- **Circulation piétonne et routière cœur village (vitesse et bruit)** Un plan était prévu en 2024 il est envisagé deux radars pédagogiques.

L'ADRER au service de ses adhérents

Les administrateurs de l'association disposent de **compétences** dans les domaines de l'urbanisme, et sont souvent sollicités pour des questions d'ordre individuel. N'hésitez pas à les solliciter.

Le **dosimètre** détecteur de gaz radon dans les maisons a continué d'être utilisé par nos adhérents. Les doses relevées sont toutes positives mais inférieures à la norme officielle. il reste à disposition de ceux qui le souhaitent.

Et toujours la Tribune...

La Tribune reste l'outil de communication privilégié pour nos adhérents. 11 numéros ont été publiés en 2025 (6 de plus qu'en 2024)

- 95 - Assainissement Collectif
- 96 - Locations saisonnières
- 97 - Zones tendues
- 98 - Eau potable
- 99 - Budget communal et intercommunal
- 100 - Intelligence artificielle
- 101 - Mode de scrutin municipal
- 102 - PLU 2025
- 103 - SCoT 2025

- 104 - Assainissement non collectif
- 105 - Consultation citoyenne

Consultation citoyenne

Anticipant dès l'été 2025 les élections municipales nous avons décidé de lancer une consultation auprès des habitants en utilisant comme relais les adhérents des associations. Ce fut un succès à un double titre : d'abord parce que des associations généralement peu enclines à nous suivre, ont accepté (après discussions) de rejoindre le projet et ensuite car nous avons enregistré plus de 250 réponses (anonymes). Le résultat a été relayé auprès des têtes de listes afin qu'elles en tirent des éléments de programme ...ou non.

Je veux profiter de cette occasion pour remercier Anne Francin qui a mené ce projet de main de maître, tant sur le plan technique que diplomatique.

Forum des associations

Nous avons participé le 12 septembre au forum des associations organisé par la mairie, nous suscitons toujours beaucoup de questions auxquelles nous répondons toujours avec plaisir.

"Vers l'Emploi Vert"

Rappelons que ce projet remonte à 2018. Il a été jugé opportun alors d'élargir le champ d'activités de l'ADRER et cela conformément à ses statuts, vers un projet qui soit récurrent et utile à la collectivité. Ce projet devenu "populaire" est ultra consommateur d'énergie et ne provoquant pas de retour de la part des partenaires sur les embauches, est suspendu.

Une organisation qui reflète les bonnes volontés

Avec 110 adhérents à jour de leur cotisation à la fin 2025 (102 en 2024), l'association reste forte. Merci à nos adhérents qui nous suivent et nous accompagnent si fidèlement.

Nos statuts prévoient de 6 à 11 administrateurs élus pour 3 ans. A la fin de l'an passé Le conseil d'administration, à la veille de cette assemblée est ainsi composé :

- Gérald Marot mandat à échéance 2027
- Jean de Ponfilly mandat à échéance 2028
- Pierre Lhéritier mandat à échéance 2028
- Patrice Collangettes, mandat à échéance 2028
- Bruno Marquier mandat à échéance 2028
- **Elisabeth Olivo mandat à échéance 2026**
- **Anne Francin mandat à échéance 2026**
- Sereine Mauborgne mandat à échéance 2027, mais, nouvellement élue adjointe au maire, souhaite se dégager conformément à la tradition

Bureau

- Président : Patrice Collangettes
- Secrétaire Général : Jean de Ponfilly
- Trésorier : Gérald Marot

Projets 2026

Les projets suivants vont caractériser nos actions 2026,

- D'abord rester vigilants sur tous les **aspects de la vie citoyenne** du village et en particulier la gestion municipale
- Exiger d'être **consultés** sur tous les projets - urbanisme évidemment - et notamment le PLU s'il est en révision
- Renouveler **l'étude sur le bénévolat** que nous avons réalisée en 2020 et qui, six ans après, doit être mise à jour.
- Réfléchir à la mise en place de **bancs et d'une station vélo** sur la voie verte. (Rappel : nous avons indiqué dans notre dernier rapport être en recherche de projets utiles touchant de près la commune et ses habitants).
- Rédiger des Tribunes
 - nouvelle loi de simplification procédure urbanisme
 - nouvelle loi statut des élus locaux
 - rapport de la CRC finances intercommunales
 -
- Proposer une **politique efficace de ralentissement** pour lutter contre les dangers des excès de vitesse et de niveau sonore de tous véhicules dans la traversée du village.
- Proposer une rencontre citoyenne annuelle sur les **aspirations des habitants**, une sorte d'agora d'écoute et de dialogues

Je voudrais souligner encore que l'ADRER peut s'enorgueillir d'être un acteur reconnu de la vie citoyenne puisqu'encore une fois elle "envoie" une de ses administratrices au nouveau conseil municipal. Conformément à la tradition, elle va devoir prendre du recul et se retirer du Conseil. On souhaite à la nouvelle équipe de gérer la commune de manière réfléchie et équilibrée.

Enfin pour terminer je voudrais dire que depuis sa création en 2009 l'ADRER s'est toujours montrée force de proposition, relais de ses adhérents et toujours à l'écoute ...

Le Président

